

Instructions

F

Ce mode d'emploi s'applique exclusivement à la lampe solaire.

Il contient des informations importantes concernant la mise en service et la manipulation de la lampe. Ces informations doivent être observées même lorsque vous donnez ce produit à des tiers. Par conséquent, archivez ce mode d'emploi afin de pouvoir le relire ultérieurement.

1. Introduction

Cher client, Nous vous remercions d'avoir opté pour cette lampe solaire. La lampe solaire que vous venez d'acheter est un produit qui a été conçu et fabriqué suivant les dernières connaissances techniques. Ce produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été attestée et les explications et documents correspondants sont déposés chez le fabricant. Afin de préserver l'état de la lampe et de garantir un fonctionnement sans dangers, vous devez, en tant qu'utilisateur, observer ce mode d'emploi !

2. Consignes de sécurité



- En cas de dommages occasionnés suite à la non-observation de ce mode d'emploi, le droit à la garantie est manqué !
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages consécutifs !
- En cas de dommages matériels ou corporels occasionnés suite à une manipulation non

conforme ou à la non-observation des consignes de sécurité, nous déclinons toute responsabilité.

- Dans ces cas, tout droit à la garantie est annulé.

Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE), la transformation et/ou la modification de la lampe solaire de sa propre initiative n'est pas autorisée. Veuillez à ce que la lampe solaire soit mise en service de façon conforme. A cet effet, observez ce mode d'emploi. Dans les établissements industriels, les prescriptions relatives à la prévention contre les accidents, établies par l'association de la corporation professionnelle pour les installations et les moyens d'exploitation électriques, doivent être respectées.

3. Utilisation conforme

La chaîne d'éclairage s'allume automatiquement en cas d'obscurité et s'éteint de nouveau en cas de lumière du matin. Huit programmes d'éclairage différents peuvent être sélectionnés. La durée d'éclairage maximale est de max. 10 heures en cas d'accumulateur chargé (selon le mode de fonctionnement). Le module solaire intégré dans la partie supérieure du boîtier charge l'accumulateur intégré. La chaîne d'éclairage peut être allumée et éteinte et/ou le mode clignotant bloqué au moyen de deux interrupteurs. La chaîne d'éclairage est conçue pour l'extérieur. Les LED ne doivent pas immerger dans l'eau (étang).

Remarque : veuillez à ce que le module solaire soit, autant que possible, orienté vers le sud et que les ombres soient évitées. En cas d'orientation sur un côté nord, le produit ne peut être utilisé. En hiver, le module solaire doit toujours être exempt de neige et il convient de prévoir une durée d'éclairage réduite en raison du rayonnement solaire moins important.

4. Mise en service

1. Retirez les pièces de l'emballage avec précaution et placez la chaîne d'éclairage.
2. Posez la chaîne d'éclairage autour d'un arbuste ou d'un buisson. Veuillez à ce que la chaîne d'éclairage ne soit pas constamment dans l'eau (par exemple, dans un étang). La pluie ou la neige n'endommage pas la chaîne d'éclairage, elle est conçue pour être utilisée à l'extérieur.
3. Placez l'interrupteur à bascule droit en position «AUTO» et l'interrupteur à bascule gauche en position «ON». La chaîne d'éclairage est alors allumée et les huit modes clignotants sont commutés successivement.

Réglage d'un mode permanent :

Pour un blocage permanent d'un certain mode (par exemple, éclairage permanent), il vous suffit de commuter l'interrupteur en position «MODE» en cas d'obtention du mode souhaité. Le mode souhaité est alors fixé.

Remarque : lors du passage du dernier mode clignotant en éclairage permanent, la chaîne reste éteinte pendant env. 7 secondes. Cette durée est également entrée et est normale. Aucune défaillance n'est présente.

Remarque : la chaîne d'éclairage est éteinte en position «OFF» et l'accumulateur n'est pas chargé.

4. L'unité de commande peut être introduite dans la terre avec le piquet de terre ou vissée avec le support au niveau du sol et/ou du mur.

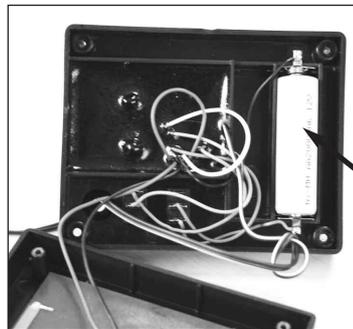
Remarque : il faut généralement prévoir, lors des mois d'hiver, une durée d'éclairage moins importante. Si la lampe ne s'allume pas encore le premier soir, veuillez attendre un jour ensoleillé.



5. Remplacement de la batterie

Au bout d'un ou deux ans, la capacité du lot de batteries va diminuer et il devra être remplacé. La batterie est disponible dans le commerce ou chez le fabricant. Utilisez uniquement une batterie de même type.

1. Placez l'interrupteur gauche en position «OFF» et l'interrupteur droit en position «AUTO».
2. Dévissez les 4 vis situées sur la partie inférieure du boîtier et enlevez le couvercle.
3. Retirez la batterie de la fixation
4. Remettez la nouvelle batterie en place en respectant les pôles et refermez le boîtier.



Avertissement: Les batteries usagées doivent être recyclées de façon écologique et elles ne doivent pas être jetées aux ordures ménagères. Le négociant est tenu de reprendre les anciennes batteries.

6. Dysfonctionnements

La lampe ne s'allume pas dans l'obscurité.

- Une source lumineuse externe (par exemple, réverbère) simule la lumière du jour et empêche la mise en marche de la lampe. Placez la lampe dans un endroit sombre.

La lampe ne s'allume pas ou ne s'allume que brièvement dans l'obscurité.

- Lampe allumée ?
- Accus faibles ou défectueux. Remplacement des accus.

Les LED restent éteintes pendant 7 secondes env. à partir du passage en éclairage permanent.

- Ceci est à tout à fait normal et ainsi programmé dans la commande électronique.

7. Données techniques

Tension de service : 1,2 V

Lot de batteries : NiMh 1,2 V/2000 mAh

Moyens lumineux : 100 Diodes (LEDs)

Durée de luminosité: Max. 10 heures lorsque les batteries sont entièrement chargées

Reprise des batteries

- Les batteries ne doivent pas être éliminées avec les déchets ménagers.
- Le consommateur est tenu juridiquement à restituer les batteries après utilisation, notamment auprès des collectes publiques ou là où sont vendues des batteries de ce type.
- Les batteries contenant des substances nocives comportent la marque « Conteneur de déchets rayé » et l'un des symboles chimiques.



NiMh

Informations relatives aux accus

- Les accus doivent être tenus hors de la portée des enfants. Ne laissez jamais des accus accessibles ; des enfants ou des animaux domestiques risqueraient de les avaler.
- Les accus ne doivent jamais être court-circuités, désassemblés ou jetés dans un feu. Il y a un risque d'explosion !
- Des accus qui s'écoulent ou qui sont endommagés risquent, lors d'un contact avec la peau, de provoquer des irritations ; dans ce cas, veuillez utiliser des gants de protection appropriés.
- Les accus doivent être remplacés exclusivement par des accus identiques, provenant du même fabricant. Des piles ne peuvent être, en aucun cas, utilisées car elles ne sont pas rechargeables.
- Lors de l'insertion des accus, veuillez à respecter la polarité.
- En cas de non-utilisation prolongée de la lampe (par exemple, entreposage), enlevez les accus afin d'éviter un endommagement lié à un écoulement d'accus.

Service clients :

En cas de problèmes ou de questions relatives à ce produit, il vous suffit de nous contacter !

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Par téléphone : 00 49 (0)9605-92206-27 internet:www.esotec.de

Par courriel, pour la commande de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

Réf. art. du fabricant : 102102 (couleur de l'éclairage blanc chaud)

Réf. art. du fabricant : 102103 (couleur de l'éclairage multicolore)

Elimination:

Cher client,

Veuillez nous aider à réduire les déchets. Si vous voulez un jour vous débarrasser de cet article, n'oubliez pas qu'un grand nombre de ses composants sont constitués de matières premières de valeur qui peuvent être recyclées. Ne le jetez donc pas à la poubelle mais amenez-le au centre de collecte pour les appareils ménagers.

Merci beaucoup pour votre aide !

Copyright, esotec GmbH